



Objectifs

Identifier le rôle et les missions du Conseiller Prévention (CP); Repérer les modalités d'intervention dans le cadre d'une démarche de prévention; Coordonner un réseau d'assistants de prévention (AP); Mettre en œuvre une démarche de prévention; Structurer une veille juridique et réglementaire en santé et sécurité du travail.

Public

Nouveaux agents amenés à exercer les fonctions de conseiller de prévention

Durée

7 jours (5 j + 2 j)

Lieu de réalisation

Intra entreprise
o u
Inter entreprise

Pré- requis

Aucun

Pédagogies et évaluations

Exposés théoriques, études de cas et partage d'expériences

Projection PPT

Support pédagogique dématérialisé

Formateur:
Master en Sécurité

Évaluation continue / attestation de formation

Programme

Le contexte réglementaire

Les enjeux de la santé et la sécurité au travail

Les différents acteurs et leurs rôles

Le positionnement et les fonctions des AP / CP

Les notions fondamentales de la prévention

Les méthodes d'analyse d'une situation de travail

La démarche d'évaluation des risques professionnels

L'accident du travail / la maladie professionnelle

Les documents obligatoires

Les rapports et la communication oral

Les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction

Responsabilités en matière de santé et sécurité

Coordonner un réseau d'AP

Conduire une démarche de prévention des risques

87 31 00 63

fenuaprev@gmail.com

www.fenuaprev.com

